



1^{re} PARTIE

L'ère des cent fleurs

Un « féministe » à la barre? Résultat : une loi sur l'avortement, le premier secrétariat d'Etat à la Condition féminine.

O.p.a. sur les femmes réussie? Un sondage Ifop/F. Magazine* révèle ce qu'en pensent réellement les Françaises.

PAR MARTINE STORTI

« J'espère que sur les dix ou douze lignes que les futurs manuels d'histoire réserveront à mon septennat, une ou deux seront consacrées à mes efforts pour améliorer la condition féminine. » Personne ne sait si l'avenir exaucera ce souhait exprimé par

Valéry Giscard d'Estaing un jour d'octobre 1977 où il recevait à l'Elysée les vingt-cinq déléguées régionales à la Condition féminine. Pour le présent, en revanche, ça ne s'annonce pas très bien. Témoin, les résultats d'un sondage Ifop-F. Magazine. Parmi les Françaises qui pensent que la condition féminine a, au cours du

septennat, progressé, 14 % seulement imputent ce progrès à l'action personnelle de V.G.E., tandis que 36 % l'attribuent aux luttes des femmes. Et 43 %, à l'évolution générale des mœurs (voir p. 50).

Pour Giscard, ce n'est pas la gloire. Même si une majorité de femmes reconnaissent que la condition féminine s'est pendant

son septennat améliorée. Répondant à ce propos, 56 % des Françaises ont répondu « oui, un peu », contre 10 % « oui, beaucoup », et seulement 11 % « non, elle est détériorée » (voir ci-dessous). Chiffres qui en rappellent d'autres. En mai 1980, dans un sondage Louis Harris publié par l'Ifop, 50 % des Français estimaient que le domaine où Valéry Giscard d'Estaing avait le mieux réussi était celui de la condition féminine. Ce que 54 % de l'électorat pensaient après sept mois de mandat présidentiel (sondage de la Publité en décembre).

Les appréciations se font plus nuancées encore dès lors que les Françaises sont questionnées sur la situation des femmes en général — celle des autres Françaises sur la leur. 63 % d'entre elles déclarent que leur « condition féminine » a changé, 19 % qu'elle s'est « plutôt améliorée » et 15 % qu'elle s'est « plutôt détériorée » (voir p. 48).

Payer le prix fort

Evidemment, en cette fin de septennat, l'amélioration de la condition féminine ne se mesure pas aux yeux de 60 % des chômeuses, contre 19 % en 1974. Les jeunes filles à la recherche d'un travail rencontrent davantage de difficultés que les garçons. L'égalité des sexes reste un leurre. Les discriminations sexistes demeurent. Et à l'avortement est mal vu (voir F journal, p. 35). L'information contraceptive est quasiment inexistante. Dans le même

Pour 65 % des femmes, la condition féminine s'est améliorée sous le septennat de V.G.E.

Les femmes sont plus nombreuses dans la majorité (78 %) que dans l'opposition (62 %) à penser qu'une amélioration s'est produite.

“Valéry Giscard d'Estaing est président de la République depuis bientôt sept ans. Diriez-vous que depuis son élection en 1974, la condition des femmes en France s'est...?”

	Ensemble % (1)	Opposition %	Majorité %
Beaucoup améliorée	10	7	18
Un peu améliorée	55 65	55	60
Un peu détériorée	8	11	5
Beaucoup détériorée	3	5	1
Ne se prononcent pas	24	22	16

(1) Figurent dans cette colonne les femmes appartenant à l'opposition ou à la majorité, ainsi que celles qui ne se réclament d'aucune appartenance politique.

A savoir en plus : les femmes qui gagnent plus de 6 500 francs par mois sont davantage sensibles à l'amélioration de la condition féminine (74 %) que celles, par exemple, qui gagnent moins de 3 000 francs (64 %). La conscience de l'amélioration est plus forte dans les régions du Nord que dans celles du Sud, dans les communes rurales (70 %) que dans l'agglomération parisienne (62 %). Intéressant de noter aussi que ce sont les femmes les plus jeunes (— 21 ans) et les plus âgées (65 ans et +) qui ont la perception la moins forte de cette amélioration (62 %).

* Sondage exclusif réalisé pour F. Magazine du 9 au 16 octobre 1980. 1244 interviews ont été réalisées auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 15 ans et plus.



aucune voix présidentielle ou ministérielle ne s'élève contre l'offensive menée pour le retour des femmes au foyer tandis que la propagande — très officielle celle-là — pour le troisième enfant bat son plein. La crise, direz-vous ? Peut-être. Mais pourquoi les femmes doivent-elles, comme toujours, la payer au prix fort ?

En réalité, on a assisté, en sept ans, à un formidable tour de passe-passe : faire croire qu'en parlant des femmes, on résolvait leurs problèmes. Faire croire qu'en se donnant une image de féministes bon teint, président et gouvernements successifs pratiquaient réellement une politique progressiste. Mais les Françaises n'ont pas été dupes, malgré les efforts permanents du troisième président de la V^e République pour apparaître comme un très

ardent défenseur des femmes. A leur endroit, Valéry Giscard d'Estaing sut être dans ses discours, interviews, déclarations, aussi proluxe que Cyrano. Il fut tour à tour biblique : « Au commencement était l'esclavage et la première esclave fut la femme. » Prophétique : « Les pas légers et assurés des femmes résonnent sur le chemin de l'avenir. » Psychologue : « Les femmes ont été longtemps patientes, elles ne le sont plus. » Flatteur : « Les femmes sont plus belles, plus instruites, plus diplômées, plus cultivées. » Utilitaire : « Le fait que les femmes pénètrent dans l'ensemble des activités professionnelles est, à mon avis, un enrichissement pour la société française. » Paternaliste : « Les femmes peuvent introduire dans la vie professionnelle un sens plus aigu des réalités et un sens plus direct des détresses qui contribuera à faire de la société française une société plus juste et plus humaine. »

« Allons donc ! diront certains, vous êtes de parti pris et de mauvaise foi. Valéry Giscard d'Estaing fut plus qu'un beau parleur. N'est-ce pas au cours de son septennat que la loi libéralisant l'avortement a été votée, la réforme du divorce promulguée et "cent mesures pour les femmes" adoptées ? Avez-vous

jamais vu un régime nommant tant de femmes au gouvernement, consacrant tant de textes à "la promotion" féminine ? »

Ne nions pas l'évidence : une politique a été menée dont il importe d'analyser la signification. Rappelons toutefois qu'en 1974, le vainqueur de la joute électorale ne peut, en prétendant inaugurer une « ère nouvelle », ignorer que les femmes ne sont plus ce qu'elles étaient. Il faut avoir la mémoire courte et sélective pour affirmer comme le fait aujourd'hui Olivier Fouquet, conseiller technique du président : « En 1974, aucun problème femme, excepté l'avortement, n'était soulevé. » Quand on refait ainsi l'histoire, il est facile de donner aux choses des commencements qui arrangent, et aux gens des mérites auxquels ils n'ont pas droit. Ce conseiller oublie qu'en 1974, un mouvement de libération des femmes, né aux lendemains de mai 68, faisait sortir du silence le « continent noir ». Que la lutte contre l'oppression patriarcale gagnait usines et bureaux, syndicats et partis. Que la vague de fond féministe travaillait tous les pays occidentaux au point que l'Onu décrétait, pour 1975, l'« Année internationale de la femme ».

Rendons néanmoins à César ce

qui lui revient : en « regardant France au fond des yeux », V.G. I. y a vu remuer « la moitié du ciel ». Plutôt que d'ignorer le mouvement en cours, il a compris qu'il était habile et rentable de le canaliser. C'est à une véritable O.P. sur les femmes que s'est livré Giscard, utilisant toutes les méthodes du marketing. En premier lieu, une spectaculaire mise en scène

Des postes « féminins »

Les deux premières années du septennat (1974/1976) ont été un théâtre privilégié de cette opération. Elles démarrent sur les chapeaux de roues. Le candidat s'était déclaré favorable à la promotion des femmes, l'heureux élu va en donner l'exemple, au sommet : pour la première fois au cours de la V^e République, quatre femmes entrent au gouvernement. L'une, Simone Veil, ministre de la Santé, les trois autres, secrétaires d'Etat. Hélène Dorlhac est chargée de la Condition pénitentiaire, Annie Lesur de l'Enseignement préscolaire, Françoise Giroud de la Condition féminine. La transition reste timide : des femmes certes, mais à des postes « féminins ». « C'était le reflet, commente aujourd'hui la présidente du Parlement européen, de ce qui se passe dans le monde du travail. » Simone Veil et Françoise Giroud deviennent vite les personnalités les plus populaires du gouvernement Chirac, occupant les deux premières places du hiérarchie parade politique. Les deux autres resteront singulièrement discrètes. Evidemment, les prisons et les écoles maternelles prêtent moins au coup d'éclat que l'avortement et la condition féminine.

Les premières mesures tombent. Dès le 27 juin 1974, le Conseil des ministres décide du remboursement de la pilule par la Sécurité sociale et, en décembre, Simone Veil monte en première ligne pour défendre le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse. V.G.E. est favorable à une telle réforme. Un an plus tôt, en 1973, alors qu'il était ministre des Finances, il avait essayé de convaincre les républicains indépendants de voter le projet Taubinger visant à modifier la loi de 1920. Une tentative qui lui avait valu d'acribes remarques de la part de ses amis politiques : « Il ferait mieux de s'occuper de l'économie. » L'opinion, elle, alertée par la campagne menée depuis plusieurs années, notamment par le Mlac, Choisir et le Mouvement de libération des femmes, estimait qu'il faut une solution. Même s'ils étaient restés étrangers à tout souci humanitaire, président

63% des femmes estiment que leur condition personnelle est restée sans changement sous le septennat de V.G.E.

18 % estiment tout de même que leur condition s'est améliorée, alors que 15 % constatent qu'elle s'est détériorée.

“Vous, personnellement, estimez-vous que, au cours du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, votre condition s'est...?”

	Ensemble %	Opposition %	Majorité %
Plutôt améliorée	18	14	29
Plutôt détériorée	15	19	11
Est restée sans changement	63	63	55
Ne se prononcent pas	4	4	5

A savoir en plus : les femmes de la majorité sont plus nombreuses (23 %) que celles de l'opposition (14 %) à estimer que leur condition s'est améliorée. Les premières restent néanmoins fort nombreuses à penser que leur condition n'a pas changé ces sept dernières années (55 %). Les femmes âgées ont davantage le sentiment d'une amélioration (27 %) que les jeunes (10 %), celles des communes rurales (25 %) que de l'agglomération parisienne (12 %). Paradoxalement, ce sont les femmes qui gagnent moins de 3 000 francs par mois qui ont à la fois le sentiment le plus net d'une amélioration de leur condition (23 %) et d'une détérioration (17 %).



gouvernement ne pouvaient nier que l'autorité de la loi et de l'Etat était bafouée tous les jours. Michel Poniatowski, ancien ministre de la Santé, n'avait-il pas déclaré à Simone Veil : « Il faudra d'urgence régler le problème de l'avortement parce qu'un jour, il y aura un avortement sauvage dans votre bureau ou dans le hall du ministère ! »

Forte du soutien présidentiel — tandis que le Premier ministre ne déborde pas d'enthousiasme —, Simone Veil se bat courageusement à l'Assemblée nationale pour une loi qui se heurte aux résistances de la majorité. Elle obtiendra gain de cause, on s'en souvient, grâce aux voix de l'opposition. Encore le texte n'est-il adopté qu'à l'essai, pour une période de cinq ans, cas unique dans la législation française. Comme si, dès lors qu'il s'agissait des femmes, un droit pouvait être à tout moment remis en question. La loi Veil, ainsi qu'on l'appellera par la suite, ne réglera pas toute la question. Car, résultant de compromis, elle contient bien des restrictions. Et se heurtera, dans les faits, au boycottage ouvert d'une partie du corps médical. Cinq ans plus tard, fin 1979, la gauche devra à nouveau voler au secours de la loi Veil/Pelletier.

Faire d'une pierre deux coups

En 1974, V.G.E. a conscience que le droit à l'avortement, conquis par les femmes de haute lutte, ne suffit pas à répondre aux mouvements et revendications qui ont surgi depuis plusieurs années. Pour prouver qu'au sommet de l'Etat, la condition féminine n'est pas un sujet accessoire mais un problème de fond, on crée, avec tambours et trompettes, le secrétariat d'Etat à la Condition féminine. Que l'on pourvoit d'une titulaire, non sans difficultés. Fin mai 1974, Giscard propose le poste à Françoise Giroud. Il n'ignore pas les prises de position de celle-ci en faveur de Mitterrand et compte bien ainsi faire d'une pierre deux coups. Montrer qu'il est attentif aux femmes. Signifier que l'heure est bien à la « décrispation ».

Jacques Chirac, lui, ne l'entend pas de cette oreille. La perspective de voir entrer dans son gouvernement, aux côtés de Jean-Jacques Servan-Schreiber, la directrice de *l'Express* lui donne des boutons. Solution imaginée par le Premier ministre : transformer le secrétariat d'Etat en simple délégation. Françoise Giroud refuse et sa réplique, cinglante, ne passera pas inaperçue : « Je n'ai pas vocation d'alibi, écrit-elle dans son hebdomadaire.

Veil, seule ministre, avec Annie Lesur, l'une des trois secrétaires d'Etat.



Dans quinze jours, le Premier ministre va me demander d'installer mon bureau dans la cuisine de Matignon et de faire du café à ces messieurs de l'U.d.r. ! » Un mois plus tard, en juillet — J.-J. S.-S. a, entre temps, quitté le gouvernement —, l'intrigue se dénoue : Françoise Giroud est secrétaire d'Etat.

Se montrer performante

Pour faire quoi ? Le décret de nomination définit précisément sa tâche : « Promouvoir toutes les mesures destinées à améliorer la condition féminine, favoriser l'accès des femmes aux différents niveaux de responsabilité, éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet. » On est loin

de la réponse faite par le général de Gaulle lorsque, interrogé sur l'opportunité de créer un ministère de la Condition féminine, il avait lancé : « Pourquoi pas un sous-secrétariat au Tricot ? »

En 1974, un président ne peut plus se permettre cette ironie dédaigneuse. Dans les mots, du moins. Car, pour les faits, est-ce si différent ? Le nouveau secrétariat d'Etat jouit de moyens d'action extraordinairement limités. Dépendant directement du Premier ministre, ne disposant ni de budget ni de crédits, Françoise Giroud peut dénoncer, inciter, surveiller, contrôler mais pas décider. Aux différents ministres concernés d'appliquer — ou non — selon leur bonne volonté les suggestions qu'elle leur fait.

L'innovation giscardienne qui « a surpris », selon l'un de ses conseillers, « tout son entourage » est mal accueillie par la classe politique. L'extrême droite y voit l'entrée du M.l.f. au gouvernement tandis que partis de gauche et mouvements féministes dénoncent le gadget présidentiel. Malgré tout, Françoise Giroud qui ne veut pas « être la mouche du coche » part « en campagne avec la foi que confère l'inconscience », ainsi qu'elle le notera plus tard

dans *la Comédie du pouvoir* (1). Objectif premier : se montrer performante dans la représentation. Dix jours après sa nomination, elle visite, avec Michel Durafour, le ministre du Travail, les ateliers de l'usine C.i.t.-Alcatel, à Vélizy. En août, elle se rend au central téléphonique Archives, à Paris, où travaillent 2 000 femmes. Comme le fera plus tard Simone Veil, elle reçoit la présidente et la vice-présidente du Planning familial, mouvement mis à l'index par les pouvoirs publics depuis qu'il pratiquait des avortements illégaux. Diners, déjeuners, visites, conférences de presse, interviews se multiplient. Le marketing atteindra son point culminant du 1^{er} au 3 mars 1975 pour « Les journées internationales de la femme » au palais des Congrès, à Paris. Président et Madame, membres du gouvernement viendront saluer les 2 000 participantes à ce super-show de la « promotion des femmes ». C.g.t., C.f.d.t., Planning familial boudent le spectacle.

Dans la cacophonie du moment, leur silence s'entend. Personne, au palais des Congrès, ne laissera la parole aux ouvrières en grève de Lip, de Big Chief ou d'Ever-

(1) Ed. Fayard, 1977.

wear... C'est le 13 mars que C.g.t. et C.f.d.t. célèbrent « l'année internationale » avec manifestation de salariée conduite par Jeannette L. Edmond Maire, Christiane G. et Henri Krasucki. Pour les dicats, le privilège accordé à Françoise Giroud au changement des mentalités masque les ca réelles de l'oppression des femmes : les structures économiques et la loi du profit capitaliste. Le secrétaire d'Etat a beau jeu répondre que syndicats et partis de gauche n'ont jamais été à la pointe du combat pour la libération des femmes.

Intégration égalitaire ?

Les différentes associations féministes, quant à elles, supportent mal — et c'est compréhensible — la vaste entreprise, qu'elle vienne, de récupération de détournement de leurs luttes. Le 8 mars au matin, 200 femmes ont envahi le Salon des ménagers en proclamant : « Ni Moulinex ne libère pas la femme. » L'après-midi, elles plusieurs milliers à défiler dans les rues de Paris en criant : « Ni Françoise Giroud ne parleront pour nous. » Et une banderole partiellement savoureuse précède : « 75, année internationale de la femme (qui libère l'homme), année internationale de l'ami le plus fidèle de l'homme (l'ami le plus fidèle de l'homme), 77, année internationale du cheval (la plus noble conquête de l'homme), 78, année internationale du bœuf (la meilleure nourriture de l'homme). »

Ces slogans persifleurs rappellent que les féministes luttent contre le patriarcat sous toutes ses formes, pour la libération des femmes et pas seulement pour leur émancipation. Une divergence fondamentale avec la philosophie qui commande le « féminisme » gouvernemental telle que Françoise Giroud la résume brièvement dans un article publié après sa prise de fonctions : « Améliorer la condition féminine, écrit-elle, signifie réduire jusqu'à le faire disparaître l'écart qui sépare le statut social de la femme du statut social de l'homme, à l'intérieur d'une même société. »

Reste que même cette intégration égalitaire à l'ordre établi contre bien des obstacles. C'est les relations publiques que Françoise Giroud s'est acquittées avec brio, que peut-elle mettre son actif en un an ? A ses reprises, en octobre 1974 et février 1975, le Conseil des m

(2) « Le Monde », 18 juillet 1975

14% seulement des femmes attribuent l'amélioration de la condition féminine pendant le septennat à l'action personnelle de V.G.E.

Pour 36 % des femmes, l'amélioration est due aux luttes féministes. 43 % d'entre elles l'attribuent à l'évolution générale des mœurs.

« Et, selon vous, cette amélioration est-elle plutôt due...? »

	Ensemble %	Opposition %	Majorité %
Aux luttes menées par les différentes parties de l'opinion (associations ou mouvements de femmes, partis politiques...)	36	43	28
A l'évolution générale des mœurs	43	44	46
A l'action personnelle du président en faveur des femmes	14	10	20
Ne se prononcent pas	7	3	6

A savoir en plus : ce sont les femmes âgées de 35 à 49 ans qui reconnaissent l'importance des luttes menées depuis sept ans (45 %). Une majorité de jeunes de moins de 21 ans, nées quasiment avec la renaissance du féminisme, attribuent l'amélioration de la condition féminine à l'évolution générale des mœurs (55 %). Comme d'ailleurs les femmes dont le revenu est élevé (56 %), ces dernières se montrant pratiquement insensibles à l'action du V.G.E. (4 %).



Françoise Giroud : dénoncer, inciter, surveiller, contrôler, oui. Décider, non.

tres a adopté une série de mesures. Citons en vrac l'interdiction de la discrimination sexiste pour les embauches et les licenciements, la mixité des concours de l'enseignement supérieur, la priorité des femmes chefs de famille et des veuves pour l'accès aux stages de formation professionnelle, la rémunération des stages de formation pour les jeunes filles, l'allongement du congé de maternité, la non-obligation pour la femme enceinte de révéler son état lors de l'embauche, le recul de la limite d'âge pour les concours de la fonction publique, la possibilité — mais non l'obligation — de la double signature sur les déclarations de revenus, le recouvrement des pensions alimentaires impayées, la création d'« Une minute pour les femmes » à la télévision... Des études sur l'image des femmes dans les manuels scolaires, sur le sexisme des publicités, sur l'inégalité des salaires sont entreprises. Beaucoup de mesures sont symboliques, telle la suppression sur les documents publics de la mention « Veuve Untel » ou « Divorcée Untel ». Qu'on n'y ait pas songé avant montre à quel point la négation des femmes allait de soi.

L'enfer

Mais, en un an, peu de bouleversements fondamentaux ont été opérés. Les ministres eux-mêmes ne sont pas toujours disposés à mettre en application les suggestions de leur consœur. « Il fallait que je fasse sans cesse pression sur chaque membre du gouvernement, dit aujourd'hui Françoise Giroud. C'était vraiment l'enfer. » La solidarité ministérielle n'est d'ailleurs pas exemplaire. Jean Lecanuet, ministre de la Justice, se déclare publiquement favorable à un salaire maternel pour les femmes au foyer alors que Françoise Giroud y est opposée. Entre le Premier ministre et la secrétaire d'Etat, point d'idylle non plus. Jacques Chirac estime que le temps ne manque pas pour faire des réformes ; Françoise Giroud juge, elle, que les choses vont trop lentement. Et, sur chacun des pôles de l'échiquier politique, certaines déclarations de l'ancienne journaliste déplaisent. Les uns lui reprochent de ne pas défendre la fête des Mères, les autres de répondre aux prostituées qui occupent les églises et dénoncent le proxénétisme d'Etat : « Cette affaire n'est pas de ma compétence mais de celle du ministre de l'Intérieur. » Et quand la Ligue du droit des femmes demandera à Françoise Giroud un refuge pour les femmes battues, la secrétaire

